

Traités de double imposition

● (1410)

Que Bell Canada et sa filiale Northern Telecom deviennent propriété publique et soit exploitée comme société d'utilité publique pour assurer à notre pays à la fois des emplois pour les travailleurs canadiens et une capacité d'exportation dans le domaine de la technologie des communications.

M. l'Orateur: A l'ordre. Une motion de ce genre requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Bravo!

Des voix: Non.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

DEMANDE D'ÉTUDE PARLEMENTAIRE AVANT LA RATIFICATION
DES TRAITÉS RELATIFS À L'IMPOSITION—RECOURS À L'ARTICLE
43 DU RÈGLEMENT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je prends la parole, en conformité de l'article 43 du Règlement, au sujet d'une affaire pressante et urgente. Attendu que la Chambre examine présentement une série de bills se rapportant à des traités de double imposition avec plusieurs pays, bills visant des transactions dont la valeur atteint plusieurs milliards de dollars; attendu que le gouvernement négocie présentement avec les États-Unis celui de ces traités qui sera sans conteste le plus important; et attendu que le gouvernement a constamment passé outre à l'esprit de la révision parlementaire de ces traités avant de les parachever tant à la Chambre qu'au comité, je propose, avec l'appui du député de Vancouver Quadra (M. Clarke):

Que la Chambre déplore la tentative du gouvernement actuel de réduire le Parlement à un rôle d'approbateur passif et prie le ministre des Finances de faire état de son mandat, de façon à pouvoir procéder à une étude complète et utile de ces traités en voie de négociation, notamment de celui qui est présentement en cours avec les États-Unis.

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette motion ne saurait être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[M. Symes.]

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA PRÉVISION MINISTÉRIELLE DU TAUX DE CROISSANCE—
L'ÉTUDE DES PROPOSITIONS RELATIVES AUX COMPRESSIONS
BUDGÉTAIRES ET AUX DÉGRÈVEMENTS FISCAUX

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma première question au ministre des Finances? En réponse à la question que je lui ai posée hier au sujet du taux de croissance réelle de l'économie de 5 p. 100 qu'il prévoit, le ministre a dit que la situation du Canada sera fort probablement similaire à celle des autres pays de l'OCDE. Comme nous savons maintenant que ces prévisions pourraient être beaucoup plus faibles et que le taux moyen de croissance réelle risque d'atteindre 3.5 p. 100 seulement, le ministre indiquera-t-il ses prévisions concernant le taux de croissance de l'économie canadienne?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je crois que ce n'est pas indiqué de le faire, surtout avant la réception des résultats du troisième trimestre.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à l'intention du ministre des Finances. Étant donné notre économie défaillante qui traîne plus de trois quarts de million de sans travail, et étant donné l'attitude du «gars sans problème» affichée hier par le ministre...

Des voix: Oh, oh!

M. Stevens:... dans sa réponse...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a déjà donné à sa question supplémentaire un long préambule inacceptable.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il dire s'il a examiné les recommandations que faisait mon parti en mai dernier relativement à certaines compressions budgétaires qui permettraient de réduire d'environ un milliard de dollars les dépenses fédérales? Dans l'affirmative, pourrait-il dire s'il a également analysé la proposition que nous faisons en mai dernier d'accorder un dégrèvement fiscal de 10 p. 100 aux contribuables dont les revenus annuels sont inférieurs à \$8,000, ainsi qu'un dégrèvement fiscal régressif aux contribuables dont les revenus annuels s'échelonnent entre \$8,000 et \$16,000, proposition faite surtout parce que l'on prévoyait une hausse de 26 p. 100 des recettes fiscales...

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles.

M. Stevens: Je reviendrai sur le sujet à 10 heures, monsieur l'Orateur.